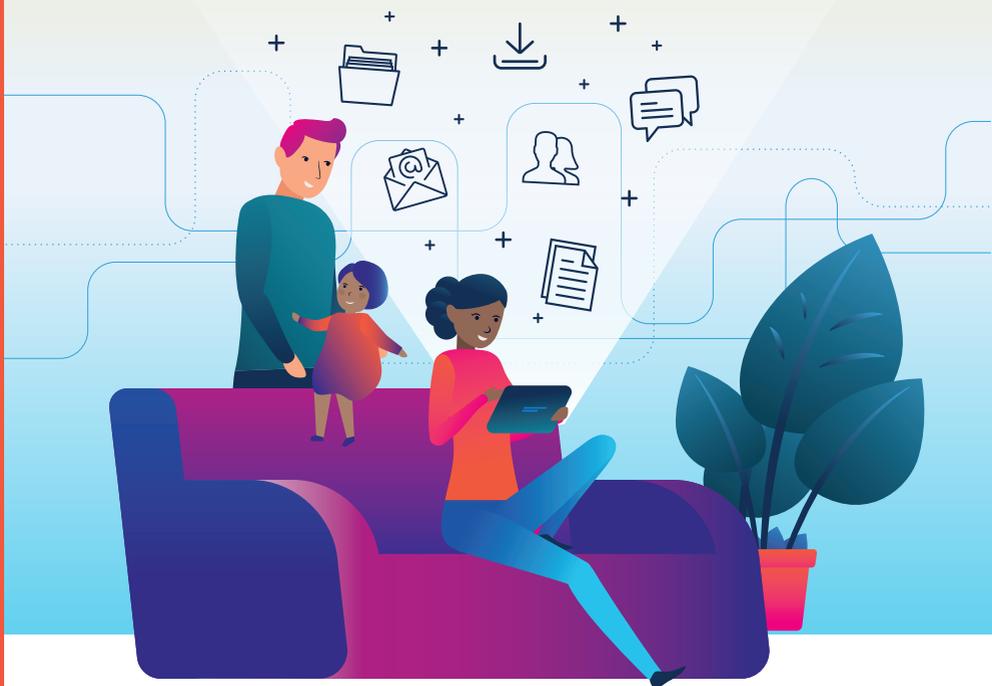


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

MON DOSSIER MDPH EN LIGNE



Déposez, suivez et consultez 24h/24h, 7j/7 vos demandes auprès de la
Maison Départementale des Personnes Handicapées du Val d'Oise
services-en-ligne.valdoise.fr

Ce nouveau portail vous permet de simplifier vos démarches auprès de la MDPH du Val d'Oise

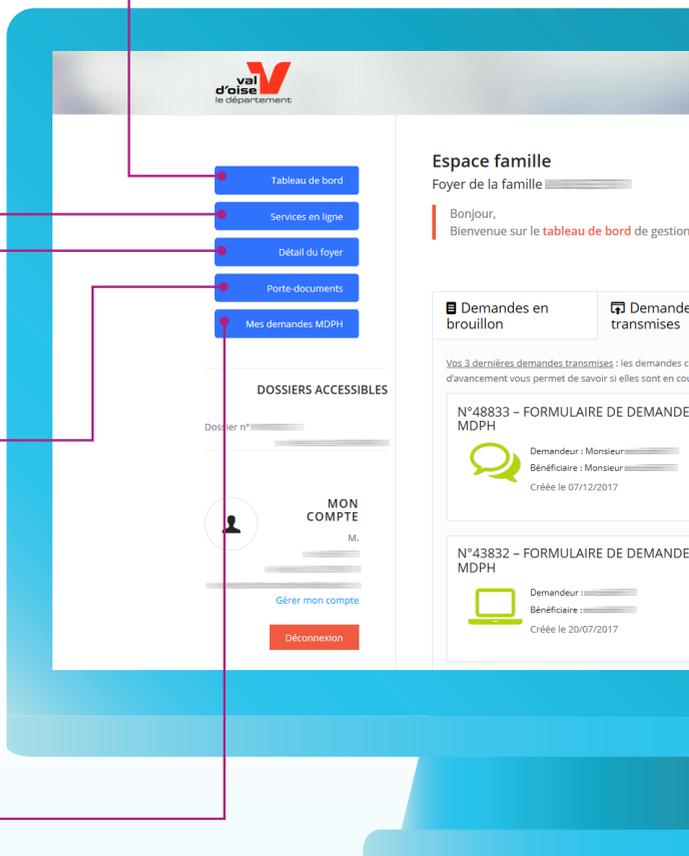
Consultez l'historique des demandes faites en ligne

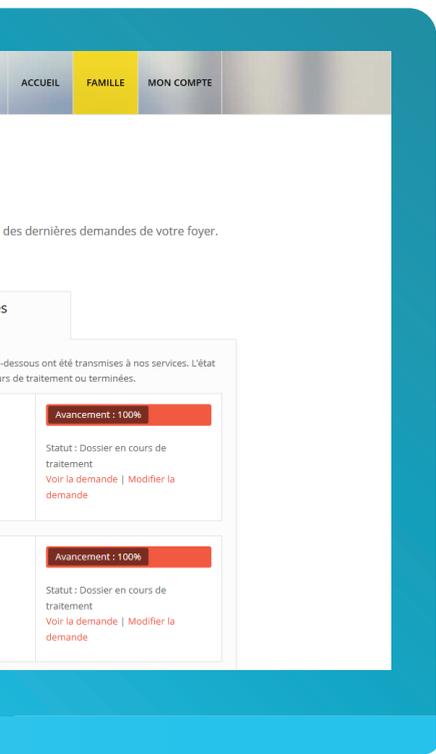
Accédez au formulaire de demande en ligne

Modifiez ou ajoutez un membre de votre foyer

Déposez et enregistrez vos documents

Activez le suivi de vos demandes et consultez vos droits en cours





Comment ça marche ?

1

Créez votre compte sur

services-en-ligne.valdoise.fr

2

Activez votre compte
avec votre adresse e-mail

3

Créez votre «foyer»

4

Déposez une demande MDPH,
suivez l'avancement de vos demandes,
et consultez vos droits en cours



Les avantages du portail de la MDPH du Val d'Oise



Effectuez vos démarches sans vous déplacer et sans délai postal



Suivez l'avancement de vos demandes



Consultez vos droits en cours



Accédez à vos informations
7 jours sur 7, 24h sur 24



Déposez vos documents personnels sur un espace de stockage sécurisé et confidentiel

Besoin d'aide ?

Pour vous aider dans ces étapes, consultez le guide «pas à pas» (format PDF)

www.mdpv.valdoise.fr/demarches-en-ligne